

1136. Avez-vous communiqué cela au ministre?—Je n'ai eu aucune communication ni avec le député, ni avec aucune autre personne.

1137. C'était une terrible menace à faire. Combien étiez-vous?—Je crois que nous étions quatorze ou quinze.

1138. Vous deviez écrire vous-même, n'est-ce pas?—Je devais écrire moi-même. Je croyais me faire justice en le faisant.

1139. A propos de quoi auriez-vous écrit?—Je pensais que c'était une véritable tyrannie de renvoyer tant d'hommes, dont un grand nombre étaient incapables d'occuper d'autres situations, et je croyais qu'il était très dur d'être congédié tout à coup.

1140. Vous croyiez que c'était une tyrannie effrayante?—Je pensais que si la chose n'était pas nécessaire, ce devait être de la tyrannie.

1141. Vous aviez l'intention d'abandonner le gouvernement à cause de cela?—Je ne sais pas si cela aurait affecté la stabilité du gouvernement, mais dans tous les cas j'aurais contenté mon ressentiment.

1142. Vous étiez décidé à abandonner le gouvernement, n'est-ce pas?—Je ne crois pas que le gouvernement en aurait été affecté, mais dans tous les cas, mon ressentiment en aurait été satisfait.

1143. Bien, maintenant, vous vous proposiez de l'attaquer, je suppose?—Je considère que j'en aurais eu parfaitement le droit; nous sommes dans un pays libre.

1144. Vous proposiez-vous de l'attaquer à cause de ces paiements "extra"?—Non: pas à cause de cela.

1145. Vous jurez que vous n'aviez pas cette intention?—Non.

1146. Ce n'était pas pour dévoiler les manœuvres du département?—Non; il n'était question d'aucune chose de la sorte.

1147. Rien de plus que de montrer qu'ils agissaient tyranniquement avec quelques-uns de vos amis?—J'ai pensé qu'ils agissaient avec précipitation, en nous congédiant.

1148. Vous n'aviez nulle intention de découvrir les pratiques illégales en usage dans ce département?—Je ne voulais pas faire cela, et j'ai fait tout en mon pouvoir pour empêcher Palmer de le faire.

*Par M. Somerville :*

1149. Pourquoi avez-vous changé d'idée?—Parce que, comme je l'ai dit déjà, j'ai été satisfait d'un congé en règle.

*Par M. Lister :*

1150. Maintenant, avez-vous vu vos amis—les messieurs qui se sont rassemblés dans cette salle?—Je les rencontre de temps en temps.

1151. Tous les jours?—Pas tous les jours.

1152. Renoncez-vous à votre projet?—Je ne sais pas. M. Palmer a rédigé une pétition, mais j'ai voulu la faire d'une manière légale et constitutionnelle, et j'ai dressé moi-même une pétition, et nous avons décidé de la donner à M. Pereira pour la faire écrire à la mécanographie.

1153. Vous l'avez rédigée?—Je l'ai rédigée.

1154. Vous craigniez que les connaissances de Palmer sur la constitution ne fussent pas suffisantes pour entreprendre cette partie du travail?—Bien, oui.

1155. Palmer était-il présent quand vous l'avez rédigée?—Oui.

1156. C'était un travail en collaboration?—J'en ai fait la principale partie moi-même. Il peut y avoir eu quelques altérations. Je l'ai faite vite, en quelques minutes.

1157. Vous avez été dans ce département pendant sept ans, et vous jurez que dans une occasion seulement il y a eu un chèque fait en votre nom, dont le montant a été divisé avec un employé permanent?—En autant que je puis m'en rappeler.

1158. Faites-vous serment de cela?—Je le jure; en autant que je puis m'en ressouvenir.

1159. Seulement en une occasion?—Il a pu y en avoir plus; mais j'ai dit déjà qu'il était possible que cela fut arrivé plus souvent.

1160. Voulez-vous maintenant jurer qu'il n'y a pas eu d'autre cas?—Je ne jurerai pas; je ne jurerais rien que je sais être vrai.